



CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME

L'épreuve des faits : **SOMMAIRES D'ÉVALUATION**

2008-SE-19

PROJET DE QUALIFICATION DES JEUNES (PQJ)

Le projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse (PQJ) est une initiative de l'Association des centres jeunesse du Québec. Le projet a été implanté dans quatre régions du Québec, soit : Abitibi-Témiscamingue, Laval, Outaouais et Montréal. Le projet a rejoint 80 jeunes âgés de 16 ans au moment de leur adhésion au programme, qui ont connu au cours de leur vie une histoire de placement importante et qui cumulent plusieurs facteurs de risque.



Le but du projet est de prévenir la marginalisation des jeunes usagers des centres jeunesse à la veille de leur majorité (18 ans), moment auquel cessent les prestations de services, pour réduire les risques qu'ils s'intègrent au monde de la marginalité et progressivement au monde criminel. Il s'agit donc d'un projet d'intervention qui mise sur le développement personnel et social des jeunes et des changements dans leur milieu de vie en vue de favoriser une insertion socioprofessionnelle permettant le passage à une vie d'adulte autonome.

Dans le cadre du projet, un protocole d'évaluation est mis en place pour chacun des jeunes participants, ce dernier servant à guider l'intervention. Pour ce faire, deux outils sont utilisés : le «Portrait synthèse du jeune et de sa famille» et le «ACLSA» (Ansell-Casey Life Skills Assessment). Après avoir discuté des résultats de l'analyse de ces instruments, l'intervenant et le jeune élaborent un plan d'action spécifique à la démarche de qualification et de préparation à la vie autonome. La fréquence et l'intensité de l'intervention repose sur les besoins des jeunes. L'intervention se poursuit jusqu'à un an après la sortie des centres jeunesse.

Évaluation du projet

Une évaluation quasi-expérimentale (par un tiers indépendant) a été réalisée en vue d'analyser l'implantation et les résultats du programme. L'analyse de l'implantation vise à décrire les composantes du programme et son fonctionnement et à mieux connaître les caractéristiques des jeunes à l'étude.

L'évaluation vise également à décrire les résultats et impacts du programme. Pour ce faire, l'évolution de 75 des 80 jeunes participants a été mesurée à sept reprises du début à la fin du projet. L'analyse de l'évolution des jeunes a été comparée à l'analyse du point de vue des intervenants et de la documentation (dossier social des jeunes). La situation des jeunes participants a été comparée à celle d'un groupe témoin constitué de 26 jeunes en situation de sortie des centres jeunesse qui n'ont jamais participé au PQJ. Une analyse comparative avec 96 jeunes de la population générale (recrutés dans des cégeps) a également été effectuée.

Principaux résultats

Les résultats tirés de l'évaluation de l'implantation montrent que :

- L'intervention doit reposer sur la construction d'un lien fort avec le jeune afin que les intervenants PQJ deviennent des personnes significatives. Il faut toutefois reconnaître que cette relation ne peut à elle seule remplacer tous les acteurs importants dans la vie du jeune.
- La majorité des intervenants ont expérimenté au sein de leur milieu des confrontations quant aux philosophies d'intervention des centres jeunesse et celles relatives au PQJ, plus axées sur un travail sur les enjeux des relations sociales et des transitions vers l'âge adulte.

PROJET DE QUALIFICATION DES JEUNES (PQJ)

- Le PQJ est parvenu dans la plupart des cas à faire évoluer les paradigmes et les pratiques des centres jeunesse et à ouvrir la voie à un travail incontournable avec les partenaires du milieu. Les interventions PQJ, prises isolément, ont leurs limites si elles ne s'inscrivent pas dans une action sur les facteurs structurels. On peut travailler sur les capacités personnelles du jeune, mais on doit également travailler sur le rapport du jeune à son réseau autant que sur les ressources de ce dernier.

Constatations tirées de l'évaluation des résultats:

- Dans l'ensemble, les jeunes participants ont une perception positive de l'intervention PQJ et de son volet psychosocial.
- Au terme de l'intervention, les jeunes du PQJ sont mieux nantis du point de vue relationnel. Ils ont su davantage s'entourer de personnes supportantes.
- Davantage de jeunes s'inscrivent dans une trajectoire constructive à la fin du PQJ (56%) que dans une trajectoire vulnérabilisante (44%). De manière générale, l'autonomie des jeunes s'est considérablement améliorée au cours de l'intervention PQJ et cette amélioration se maintient après la fin des services réguliers par les centres jeunesse. On note également une amélioration considérable et généralisée des profils de sévérité et des dispositions personnelles des jeunes au cours de leur passage dans le PQJ.
- L'impact du réseau social est directement et fortement lié à la trajectoire d'insertion qu'empruntent les jeunes. 33% des jeunes du PQJ sont arrivés à modifier de façon positive leur réseau social, tandis que pour 45% des jeunes, le réseau est demeuré stable. L'amélioration de celui-ci dirige à tous coups les jeunes vers une trajectoire constructive.
- Bien que le nombre restreint de jeunes du groupe témoin nous force à beaucoup de prudence dans les constatations tirées de l'analyse, il semble que l'intervenant PQJ joue un rôle majeur quant à l'insertion résidentielle par le biais du soutien qu'il fournit aux jeunes.
- Les jeunes du PQJ, comparativement aux jeunes de la population générale, sont davantage caractérisés par l'instabilité. Pour une bonne proportion d'entre eux, l'intervention PQJ leur a apporté un minimum de stabilité nécessaire à une insertion plus réussie à la société.

Leçons apprises

- Les interventions comme le PQJ travaillent sur les capacités personnelles du jeune mais aussi sur le rapport du jeune avec son réseau et sur les ressources de ce dernier. Lorsque les opportunités sociales ne sont pas disponibles, l'insertion du jeune pourrait être bloquée, particulièrement en contexte de vulnérabilité.

- Ce projet de démonstration a conduit au développement d'une expertise quant aux interventions à promouvoir pour préparer les jeunes qui reçoivent des services des centres jeunesse à la vie autonome et pour soutenir leur insertion sociale à l'âge adulte.

Conclusion

L'intervention du **Projet de qualification des jeunes (PQJ)** a définitivement et significativement servi à construire un espace d'acquisition des connaissances et de compétences qualifiantes et a favorisé le développement d'une certaine expérience de travail chez les jeunes participants au projet.

L'aspect novateur du projet est reconnu au-delà même du réseau des centres jeunesse. Le Gouvernement du Québec a confirmé le financement de la généralisation graduelle du PQJ à l'ensemble des centres jeunesse dans le cadre du dévoilement de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009.

Pour de plus amples détails au sujet de ce projet, ou pour obtenir une copie du rapport final d'évaluation, veuillez contacter le Centre national de prévention du crime au 1-877-302-6272 ou consulter notre site Internet à l'adresse suivante : www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC.

Pour recevoir des informations sur les activités du CNPC, nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'envoi électronique du CNPC en visitant notre page d'enregistrement à : www.SecuritePublique.gc.ca/prg/cp/maillinglist/subscribe-fr.aspx.

Vous pouvez également consulter le site Internet de l'Association des centres jeunesse du Québec à l'adresse suivante : <http://www.acjq.qc.ca/>